

l'Académie MM. Bastard et Etard, habitants de la Ruche, et de deux députés du ministère de l'Agriculture, notamment M. de Montreuil, MM. de la Roche, de Michaux, qui ont copié la fondation de la Ruche.

M. Ducloux-Baumet a terminé, aux applaudissements de l'assistance, en annonçant l'achat par l'Etat d'une charmante petite toile, le *Four à chaux*, signé d'un des membres de la Ruche, M. Burget, et qui ne dépensera certes pas le musée du Luxembourg ou cela doit être avant peu acroché. — T.-S.

Les réunions d'hier

LE BANQUET DES ARTS ET MÉTIERS

Le banquet des anciens élèves des écoles d'arts et métiers a eu lieu hier à l'hôtel Moderne, sous la présidence de M. Dubiel, ministre du commerce. On remarquait parmi les convives MM. Doumer, président de la Chambre des députés; Thomson, ministre de la marine; A. Gérard et Lourdes, sénateurs; Camille Pelletan, l'ancien député; Assolier, Général, G. Berry, Coehery, H. Boucher, Berthet et Leroy, députés; Delmas-Montaud, ancien ministre; Millot, représentant le président du conseil; le commandant Dugué, représentant le ministre de la guerre; Barro, représentant le ministre de l'intérieur; François, représentant le ministre des colonies; Jolibois, conseiller municipal, représentant le bureau du Conseil; Pantz, président sortant de la société; Joubert, le nouveau président, et plusieurs délégués des sections de province.

Au dessert, après un discours de M. Pantz, M. Gaston Thomson, ministre de la marine, a pris la parole en ces termes :

Je vous remercie, messieurs, d'avoir bien voulu m'honorer par votre présence à ce remarquable fêta de famille, à cette brillante et cordiale réunion.

Ce n'est pas à moi qu'il appartient d'insister sur tous les services que rendent, d'une façon générale, les écoles d'arts et métiers. Ce collège modèle, qui fait par ces hommes éminents : tout le monde sait que, répandus dans toute la France et en dehors même de nos frontières, les anciens élèves de ces écoles apportent au progrès de l'industrie, les concours inappréciables d'un savoir technique et théorique allié à la pratique réelle du travail.

C'est donc seulement comme ministre de la marine que je me permets de dire quelques mots pour rappeler que la marine est la première à tirer profit de l'enseignement des écoles d'arts et métiers.

Près de six cents d'entre vous servent aujourd'hui leur pays, comme officiers ou sous-officiers, dans le corps des mécaniciens, avec un zèle et un dévouement auxquels la marine et les Chambres n'ont jamais cessé de rendre hommage.

En 1892, une loi organisait le corps des officiers mécaniciens et améliorait la situation de ces officiers auxquels jusqu'à présent, l'armée n'avait pas accordé la même considération. On pouvait croire que les cadres ainsi constitués suffiraient pour longtemps.

On n'a pas tardé à constater qu'il n'en était rien. Les progrès incessants et extraordinairement rapides de l'art naval ont introduit dans la marine de nouvelles exigences d'une puissance qu'on n'aurait, autrefois, même pas osé prévoir. Les appareils auxiliaires se sont, en même temps, multipliés. Aussi, dès le programme de construction de 1900 a-t-on commencé à recevoir sans cesse de nouvelles unités. On a vu, en outre, qu'un nombre d'officiers mécaniciens suffisant pour armer tous ces nouveaux bâtiments. On en était loin.

La loi est née du projet de loi qui est actuellement en cours d'examen au Sénat, et qui porte création de 207 unités. En même temps, ce projet établit une hiérarchie nouvelle plus conforme à l'importance capitale de ce corps, sans l'action duquel nos navires ne seraient que des masses inertes, et assure à ceux qui en font partie un qui y entrent avec un avenir en rapport avec les services qu'ils rendent.

Je ne doute pas que ce projet ne soit promptement adopté, et je ferai pour ma part tous mes efforts pour hâter la promulgation de cette loi. Aussi est-ce avec confiance que je m'adresse aux représentants des écoles d'arts et métiers pour leur dire : le concours que vous avez donné jusqu'à la marine lui sera plus nécessaire encore dans l'avenir. Le pays a toujours eu en vous de fidèles, loyaux et dévoués serviteurs ; mais il a besoin de vous davantage, et il compte sur vous pour améliorer les conditions d'avancement du corps des mécaniciens.

La marine compte sur vous pour l'œuvre de la défense nationale.

Le ministre Bénédict, que MM. Georges Berry et de La Roche-Guyon ont précédé, à la table d'honneur, de M. Camille Pelletan, a pris ensuite la parole, comme membre honoraire de la Société des anciens élèves des arts et métiers. Parlant de l'affection particulière portée de la marine au corps des officiers mécaniciens, il a rappelé que c'est à la suite d'une demande faite par divers amiraux — dont il était — que fut déposée la Chambre le projet de loi sur les officiers mécaniciens aux autres officiers de marine.

La-dessus, M. Camille Pelletan s'est levé à son tour, et, sous couleur de recueillir certaines déclarations du président orateur au sujet de la paternité de ce projet, a dit que si le conseil supérieur de la marine n'a pas réussi à faire voter au Parlement la loi mettant les mécaniciens sur un pied d'égalité avec les officiers de marine, il n'y a pas à se plaindre de la faute sur lui, car il s'est occupé très activement, pendant qu'il était ministre de la marine, du sort des mécaniciens.

M. Pelletan termine en faisant l'éloge du corps des mécaniciens de la marine, ainsi que de Goubet, l'inventeur du premier sous-marin, qui est sorti des écoles d'arts et métiers.

Comme l'ancien Bénédict, M. Pelletan a obtenu un très grand succès.

M. Dubiel, ministre du commerce, a clos la série des toasts. Il a relevé, en particulier, la proposition de M. Jolibois tendant à la création d'une école d'arts et métiers à Paris, et à la promesse de s'en occuper spécialement. D'autre part, il a annoncé que le conseil consultatif des arts et métiers, dont feront partie les plus hautes personnalités. Ce comité se réunira plusieurs fois par an au ministère et sera consulté sur toutes les questions touchant les écoles de l'industrie. Le ministre se propose enfin de réaliser le programme d'études, dans lequel les langues étrangères jouent un rôle beaucoup plus considérable que par le passé.

Il termine en remettant les distinctions suivantes :

Officier de l'instruction publique : M. Dantzer, vice-président du groupe de Lille.
Officiers d'académie : M. Monier, secrétaire du groupe de Nancy; Monier, Pardon, Collet, du groupe de Bordeaux; Dony, ingénieur civil à Badonville (Meurthe-et-Moselle); Lorr, secrétaire du groupe de Lille.

Levateurs du Mérite agricole : M. Gustave Gauthier, vice-président du comité de la société; Henri Chavet, ingénieur civil à Paris.

FEUILLETON DU TEMPS

DU 14 FÉVRIER 1908

LA MUSIQUE

A l'Opéra-Comique : reprise d'Orphée avec Mme Caron. — La transposition et ses inconvénients. — Mme Caron dans le personnage d'Orphée. — La mise en scène d'Orphée.

Lorsqu'on sut, au commencement de la saison, que Mme Rose Caron se proposait d'interpréter Orphée, il y eut parmi les musiciens et les amateurs une certaine agitation, et un peu d'inquiétude. Ces mouvements divers s'expliquaient par la comparaison que l'on faisait naturellement du rôle d'Orphée à la voix de Mme Caron et par la différence que l'on voyait de l'un à l'autre. Je ne vais pas ici vous conter par le menu l'histoire de l'opéra de Gluck et de ses versions successives; je me bornerai à vous rappeler les principales particularités de la version que Gluck compose d'Orphée à Vienne d'après un livret italien, et en écrit le principal rôle pour un contraltiste masculin; que cette sorte de chanteur n'ayant jamais été admise à Paris, le maître fut obligé de récrire le rôle pour voix de ténor, quand il transporta son œuvre sur la scène lyrique française. Il existait ainsi au dix-huitième siècle deux versions d'Orphée : une version pour ténor et une version pour contraltiste. Lorsque l'ouvrage fut repris au siècle dernier, on le fit interpréter par des cantatrices à la voix grave : Mme Viardot, Mme Brema, Mlle Delma; d'où une troisième version, intermédiaire entre les deux autres, et la plus connue aujourd'hui, la version pour voix de contralto. Il était évident que Mme Caron ne pourrait chanter aucun des rôles de ténor, et qu'elle ne pourrait pas chanter Orphée à la voix grave, car les basses ou trop hautes pour elle; il faudrait donc transposer à son usage le rôle d'Orphée tout entier, c'est-à-dire la plus grande partie de l'œuvre. Transposer Orphée ! La-dessus les gens partent en guerre.

Leurs arguments sont de diverses sortes. Argument de principe d'abord : toute altération du texte original de Gluck doit à leur gré être tenue pour sacrilège. Arguments pratiques ensuite : la transposition entraîne des modifications harmoniques, puisqu'il faut, entre les passages transposés et ceux qui demeurent dans

LA MANIFESTATION DU TROCADÉRO

Hier soir a eu lieu dans la grande salle des fêtes du Trocadéro, avec le concours d'un grand nombre de volontaires de Russie et de la guerre, une manifestation pour la paix. L'assemblée a été présidée par M. V. J. Castano, de Jessy, tendant à la mise au concours de questions d'histoire et de stratégie militaires relatives à la guerre de 1870-1871.

La société a voté que pendant l'année 1908, pour l'ordre moral des avocats de Saint-Pierre a été réintégré constitué par Pie IX, approuvé par Léon XIII et par Pie X, et a comme cardinal professeur Son Eminence le cardinal Respighi. Il n'a jamais été admis à aucun affaire de décorations ou d'escrivoir.

L'organe officiel de l'ordre est l'Echo de Rome et le Roster de Marie, qui chaque semaine publie le nom des postulants et des adms.

Les journaux sont publics et défont toute critique. Veuillez agréer, etc.

G. LAUTIER DE BAUDOUIN, président général de l'ordre.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Lundi 13 février. — Les fortes pressions restent sensiblement stationnaires dans l'ouest de l'Europe; le maximum se trouve sur la Bretagne (778 mm).

La température s'est relevée sur les îles Britanniques; elle a baissé partout ailleurs.

Le thermomètre marquait ce matin -20° à Haparanda, -18° à Brest, -14° à Paris, -11° à Nantes, -10° à Bordeaux, -8° à Alger, -6° à Marseille, -4° à Nice, -2° à Montpellier, -1° à Toulouse, -1° à Pau, -1° à Bayonne, -1° à Biarritz, -1° à Pau, -1° à Bayonne, -1° à Biarritz.

On notait : -3° au puy de Dôme, -12° au Mont Aiguou, -19° au pic du Midi.

En France, le temps va rester froid; quelques averses de pluie ou de neige sont probables dans le Nord et l'Est.

À Paris, hier, la température moyenne, 0°6, a été inférieure de 3°2 à la normale (3°2).

À la tour Eiffel, la température depuis hier, minimum, -0°2, le 13 à 9 heures du matin.

Situation particulière aux ports.

La mer est très houleuse à Marseille, houleuse dans le golfe du Lion; agitée sur les côtes de Provence et du sud de Calais.

Observatoire municipal (région parisienne).

Le ciel, nuageux la journée d'hier, s'est couvert cette nuit, et avant 4 heures du matin, la neige tombait à gros flocons.

Le vent a soufflé du nord-est, et a formé une couche d'environ 12 centimètres qui rapidement fond, produisant des hauteurs d'eau inférieures à 1 mm. (0,8 mm à Paris, 0,6 mm à Marseille, 0,4 mm à Lyon, 0,2 mm à Bordeaux, 0,1 mm à Toulouse, 0,1 mm à Pau, 0,1 mm à Biarritz, 0,1 mm à Pau, 0,1 mm à Biarritz).

La température, peu variable en moyenne, fournit des maxima généralement négatifs, voisins de zéro, et des minima, s'abaissant à -35° (Vaulx).

La pression barométrique oscille faiblement dans le voisinage de 778 mm.

Dimanche 12 fév. Lundi 13 fév.

Le ciel, nuageux la journée d'hier, s'est couvert cette nuit, et avant 4 heures du matin, la neige tombait à gros flocons.

Le vent a soufflé du nord-est, et a formé une couche d'environ 12 centimètres qui rapidement fond, produisant des hauteurs d'eau inférieures à 1 mm. (0,8 mm à Paris, 0,6 mm à Marseille, 0,4 mm à Lyon, 0,2 mm à Bordeaux, 0,1 mm à Toulouse, 0,1 mm à Pau, 0,1 mm à Biarritz, 0,1 mm à Pau, 0,1 mm à Biarritz).

La température, peu variable en moyenne, fournit des maxima généralement négatifs, voisins de zéro, et des minima, s'abaissant à -35° (Vaulx).

La pression barométrique oscille faiblement dans le voisinage de 778 mm.

Le ciel, nuageux la journée d'hier, s'est couvert cette nuit, et avant 4 heures du matin, la neige tombait à gros flocons.

Le vent a soufflé du nord-est, et a formé une couche d'environ 12 centimètres qui rapidement fond, produisant des hauteurs d'eau inférieures à 1 mm. (0,8 mm à Paris, 0,6 mm à Marseille, 0,4 mm à Lyon, 0,2 mm à Bordeaux, 0,1 mm à Toulouse, 0,1 mm à Pau, 0,1 mm à Biarritz, 0,1 mm à Pau, 0,1 mm à Biarritz).

La température, peu variable en moyenne, fournit des maxima généralement négatifs, voisins de zéro, et des minima, s'abaissant à -35° (Vaulx).

La pression barométrique oscille faiblement dans le voisinage de 778 mm.

Le ciel, nuageux la journée d'hier, s'est couvert cette nuit, et avant 4 heures du matin, la neige tombait à gros flocons.

Le vent a soufflé du nord-est, et a formé une couche d'environ 12 centimètres qui rapidement fond, produisant des hauteurs d'eau inférieures à 1 mm. (0,8 mm à Paris, 0,6 mm à Marseille, 0,4 mm à Lyon, 0,2 mm à Bordeaux, 0,1 mm à Toulouse, 0,1 mm à Pau, 0,1 mm à Biarritz, 0,1 mm à Pau, 0,1 mm à Biarritz).

La température, peu variable en moyenne, fournit des maxima généralement négatifs, voisins de zéro, et des minima, s'abaissant à -35° (Vaulx).

La pression barométrique oscille faiblement dans le voisinage de 778 mm.

Le ciel, nuageux la journée d'hier, s'est couvert cette nuit, et avant 4 heures du matin, la neige tombait à gros flocons.

Le vent a soufflé du nord-est, et a formé une couche d'environ 12 centimètres qui rapidement fond, produisant des hauteurs d'eau inférieures à 1 mm. (0,8 mm à Paris, 0,6 mm à Marseille, 0,4 mm à Lyon, 0,2 mm à Bordeaux, 0,1 mm à Toulouse, 0,1 mm à Pau, 0,1 mm à Biarritz, 0,1 mm à Pau, 0,1 mm à Biarritz).

La température, peu variable en moyenne, fournit des maxima généralement négatifs, voisins de zéro, et des minima, s'abaissant à -35° (Vaulx).

La pression barométrique oscille faiblement dans le voisinage de 778 mm.

Le ciel, nuageux la journée d'hier, s'est couvert cette nuit, et avant 4 heures du matin, la neige tombait à gros flocons.

Le vent a soufflé du nord-est, et a formé une couche d'environ 12 centimètres qui rapidement fond, produisant des hauteurs d'eau inférieures à 1 mm. (0,8 mm à Paris, 0,6 mm à Marseille, 0,4 mm à Lyon, 0,2 mm à Bordeaux, 0,1 mm à Toulouse, 0,1 mm à Pau, 0,1 mm à Biarritz, 0,1 mm à Pau, 0,1 mm à Biarritz).

La température, peu variable en moyenne, fournit des maxima généralement négatifs, voisins de zéro, et des minima, s'abaissant à -35° (Vaulx).

La pression barométrique oscille faiblement dans le voisinage de 778 mm.

Le ciel, nuageux la journée d'hier, s'est couvert cette nuit, et avant 4 heures du matin, la neige tombait à gros flocons.

Le vent a soufflé du nord-est, et a formé une couche d'environ 12 centimètres qui rapidement fond, produisant des hauteurs d'eau inférieures à 1 mm. (0,8 mm à Paris, 0,6 mm à Marseille, 0,4 mm à Lyon, 0,2 mm à Bordeaux, 0,1 mm à Toulouse, 0,1 mm à Pau, 0,1 mm à Biarritz, 0,1 mm à Pau, 0,1 mm à Biarritz).

La température, peu variable en moyenne, fournit des maxima généralement négatifs, voisins de zéro, et des minima, s'abaissant à -35° (Vaulx).

La pression barométrique oscille faiblement dans le voisinage de 778 mm.

Le ciel, nuageux la journée d'hier, s'est couvert cette nuit, et avant 4 heures du matin, la neige tombait à gros flocons.

Le vent a soufflé du nord-est, et a formé une couche d'environ 12 centimètres qui rapidement fond, produisant des hauteurs d'eau inférieures à 1 mm. (0,8 mm à Paris, 0,6 mm à Marseille, 0,4 mm à Lyon, 0,2 mm à Bordeaux, 0,1 mm à Toulouse, 0,1 mm à Pau, 0,1 mm à Biarritz, 0,1 mm à Pau, 0,1 mm à Biarritz).

La température, peu variable en moyenne, fournit des maxima généralement négatifs, voisins de zéro, et des minima, s'abaissant à -35° (Vaulx).

La pression barométrique oscille faiblement dans le voisinage de 778 mm.

L'ordre moral des avocats de Saint-Pierre a été réintégré constitué par Pie IX, approuvé par Léon XIII et par Pie X, et a comme cardinal professeur Son Eminence le cardinal Respighi. Il n'a jamais été admis à aucun affaire de décorations ou d'escrivoir.

L'organe officiel de l'ordre est l'Echo de Rome et le Roster de Marie, qui chaque semaine publie le nom des postulants et des adms.

Les journaux sont publics et défont toute critique. Veuillez agréer, etc.

G. LAUTIER DE BAUDOUIN, président général de l'ordre.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Lundi 13 février. — Les fortes pressions restent sensiblement stationnaires dans l'ouest de l'Europe; le maximum se trouve sur la Bretagne (778 mm).

La température s'est relevée sur les îles Britanniques; elle a baissé partout ailleurs.

Le thermomètre marquait ce matin -20° à Haparanda, -18° à Brest, -14° à Paris, -11° à Nantes, -10° à Bordeaux, -8° à Alger, -6° à Marseille, -4° à Nice, -2° à Montpellier, -1° à Toulouse, -1° à Pau, -1° à Bayonne, -1° à Biarritz.

On notait : -3° au puy de Dôme, -12° au Mont Aiguou, -19° au pic du Midi.

En France, le temps va rester froid; quelques averses de pluie ou de neige sont probables dans le Nord et l'Est.

À Paris, hier, la température moyenne, 0°6, a été inférieure de 3°2 à la normale (3°2).

À la tour Eiffel, la température depuis hier, minimum, -0°2, le 13 à 9 heures du matin.

Situation particulière aux ports.

La mer est très houleuse à Marseille, houleuse dans le golfe du Lion; agitée sur les côtes de Provence et du sud de Calais.

Observatoire municipal (région parisienne).

Le ciel, nuageux la journée d'hier, s'est couvert cette nuit, et avant 4 heures du matin, la neige tombait à gros flocons.

Le vent a soufflé du nord-est, et a formé une couche d'environ 12 centimètres qui rapidement fond, produisant des hauteurs d'eau inférieures à 1 mm. (0,8 mm à Paris, 0,6 mm à Marseille, 0,4 mm à Lyon, 0,2 mm à Bordeaux, 0,1 mm à Toulouse, 0,1 mm à Pau, 0,1 mm à Biarritz, 0,1 mm à Pau, 0,1 mm à Biarritz).

La température, peu variable en moyenne, fournit des maxima généralement négatifs, voisins de zéro, et des minima, s'abaissant à -35° (Vaulx).

La pression barométrique oscille faiblement dans le voisinage de 778 mm.

Le ciel, nuageux la journée d'hier, s'est couvert cette nuit, et avant 4 heures du matin, la neige tombait à gros flocons.

Le vent a soufflé du nord-est, et a formé une couche d'environ 12 centimètres qui rapidement fond, produisant des hauteurs d'eau inférieures à 1 mm. (0,8 mm à Paris, 0,6 mm à Marseille, 0,4 mm à Lyon, 0,2 mm à Bordeaux, 0,1 mm à Toulouse, 0,1 mm à Pau, 0,1 mm à Biarritz, 0,1 mm à Pau, 0,1 mm à Biarritz).

La température, peu variable en moyenne, fournit des maxima généralement négatifs, voisins de zéro, et des minima, s'abaissant à -35° (Vaulx).

La pression barométrique oscille faiblement dans le voisinage de 778 mm.

Le ciel, nuageux la journée d'hier, s'est couvert cette nuit, et avant 4 heures du matin, la neige tombait à gros flocons.

Le vent a soufflé du nord-est, et a formé une couche d'environ 12 centimètres qui rapidement fond, produisant des hauteurs d'eau inférieures à 1 mm. (0,8 mm à Paris, 0,6 mm à Marseille, 0,4 mm à Lyon, 0,2 mm à Bordeaux, 0,1 mm à Toulouse, 0,1 mm à Pau, 0,1 mm à Biarritz, 0,1 mm à Pau, 0,1 mm à Biarritz).

La température, peu variable en moyenne, fournit des maxima généralement négatifs, voisins de zéro, et des minima, s'abaissant à -35° (Vaulx).

La pression barométrique oscille faiblement dans le voisinage de 778 mm.

Le ciel, nuageux la journée d'hier, s'est couvert cette nuit, et avant 4 heures du matin, la neige tombait à gros flocons.

Le vent a soufflé du nord-est, et a formé une couche d'environ 12 centimètres qui rapidement fond, produisant des hauteurs d'eau inférieures à 1 mm. (0,8 mm à Paris, 0,6 mm à Marseille, 0,4 mm à Lyon, 0,2 mm à Bordeaux, 0,1 mm à Toulouse, 0,1 mm à Pau, 0,1 mm à Biarritz, 0,1 mm à Pau, 0,1 mm à Biarritz).

La température, peu variable en moyenne, fournit des maxima généralement négatifs, voisins de zéro, et des minima, s'abaissant à -35° (Vaulx).

La pression barométrique oscille faiblement dans le voisinage de 778 mm.

Le ciel, nuageux la journée d'hier, s'est couvert cette nuit, et avant 4 heures du matin, la neige tombait à gros flocons.

Le vent a soufflé du nord-est, et a formé une couche d'environ 12 centimètres qui rapidement fond, produisant des hauteurs d'eau inférieures à 1 mm. (0,8 mm à Paris, 0,6 mm à Marseille, 0,4 mm à Lyon, 0,2 mm à Bordeaux, 0,1 mm à Toulouse, 0,1 mm à Pau, 0,1 mm à Biarritz, 0,1 mm à Pau, 0,1 mm à Biarritz).

La température, peu variable en moyenne, fournit des maxima généralement négatifs, voisins de zéro, et des minima, s'abaissant à -35° (Vaulx).

La pression barométrique oscille faiblement dans le voisinage de 778 mm.

Le ciel, nuageux la journée d'hier, s'est couvert cette nuit, et avant 4 heures du matin, la neige tombait à gros flocons.

Le vent a soufflé du nord-est, et a formé une couche d'environ 12 centimètres qui rapidement fond, produisant des hauteurs d'eau inférieures à 1 mm. (0,8 mm à Paris, 0,6 mm à Marseille, 0,4 mm à Lyon, 0,2 mm à Bordeaux, 0,1 mm à Toulouse, 0,1 mm à Pau, 0,1 mm à Biarritz, 0,1 mm à Pau, 0,1 mm à Biarritz).

La température, peu variable en moyenne, fournit des maxima généralement négatifs, voisins de zéro, et des minima, s'abaissant à -35° (Vaulx).

La pression barométrique oscille faiblement dans le voisinage de 778 mm.

Le ciel, nuageux la journée d'hier, s'est couvert cette nuit, et avant 4 heures du matin, la neige tombait à gros flocons.

Le vent a soufflé du nord-est, et a formé une couche d'environ 12 centimètres qui rapidement fond, produisant des hauteurs d'eau inférieures à 1 mm. (0,8 mm à Paris, 0,6 mm à Marseille, 0,4 mm à Lyon, 0,2 mm à Bordeaux, 0,1 mm à Toulouse, 0,1 mm à Pau, 0,1 mm à Biarritz, 0,1 mm à Pau, 0,1 mm à Biarritz).

La température, peu variable en moyenne, fournit des maxima généralement négatifs, voisins de zéro, et des minima, s'abaissant à -35° (Vaulx).

La pression barométrique oscille faiblement dans le voisinage de 778 mm.

Le ciel, nuageux la journée d'hier, s'est couvert cette nuit, et avant 4 heures du matin, la neige tombait à gros flocons.

Le vent a soufflé du nord-est, et a formé une couche d'environ 12 centimètres qui rapidement fond, produisant des hauteurs d'eau inférieures à 1 mm. (0,8 mm à Paris, 0,6 mm à Marseille, 0,4 mm à Lyon, 0,2 mm à Bordeaux, 0,1 mm à Toulouse, 0,1 mm à Pau, 0,1 mm à Biarritz, 0,1 mm à Pau, 0,1 mm à Biarritz).

La température, peu variable en moyenne, fournit des maxima généralement négatifs, voisins de zéro, et des minima, s'abaissant à -35° (Vaulx).

La pression barométrique oscille faiblement dans le voisinage de 778 mm.

Le ciel, nuageux la journée d'hier, s'est couvert cette nuit, et avant 4 heures du matin, la neige tombait à gros flocons.

elle envoyait mes toilettes, mes relations, mes amis, tout cela à la paille, mes relations, mes amis, tout cela à la paille, mes relations, mes amis, tout cela à la paille.

Déjà, en 1900, lors d'un séjour que nous fîmes tous les deux à Paris, elle avait été atteinte par la grippe, et elle avait été atteinte par la grippe, et elle avait été atteinte par la grippe.

En France, le temps va rester froid; quelques averses de pluie ou de neige sont probables dans le Nord et l'Est.

À Paris, hier, la température moyenne, 0°6, a été inférieure de 3°2 à la normale (3°2).

AVIS ET COMMUNICATIONS

ASSURANCE COMBINÉE

Economiser 627 francs par an est pour beaucoup chose facile. Mais faire d'une somme aussi minime.

A 30 ans, avec 627 francs de prime annuelle, souscrire une assurance combinée, c'est avoir pour un capital de 10.000 francs. Si vous mourez dans le cours des 20 années fixes, le capital de 10.000 francs sera immédiatement versé à vos héritiers ou ayants droit.

Si vous êtes vivant à l'expiration des vingt années, vous pourrez à votre choix :

1° Rester à l'assurance combinée, sans avoir de nouvelles primes à payer, et toucher de suite 9.405 francs;

2° Rester assuré pour 10.000 francs en cessant tous versements, et recevoir jusqu'à vos héritiers, à leur décès, la somme de 9.405 francs.

Ne pas confondre cette combinaison avec celle qui porte le nom d'accumulation ou de distribution. Dans l'assurance combinée, les chiffres sont garantis et inscrits dans la police. Dans l'assurance d'accumulation, les chiffres ne sont pas garantis par contrat, et ne peuvent pas l'être, étant basés sur des évalu